

# ESSEC

BUSINESS SCHOOL  
PARIS-SINGAPORE



« Droit de propriété intellectuelle et économie de  
marché dans un monde globalisé

*quelques questions pertinentes »*

**Colloque de lancement du Centre Européen de Droit et  
d'Economie**

<http://www.essec.fr/corps-professoral/chaieres-et-instituts>

UN PROJET DE L'ESSEC ET SES PARTENAIRES



## PAROLE DES RESPONSABLES

« La dérégulation des années 1990 a conduit au développement des contentieux économiques devant les juridictions ordinaires. Le droit, élément de plus en plus important d'encadrement des stratégies d'entreprises, constitue aussi un déterminant des performances de tout système économique. Enfin, la globalisation de l'économie mondiale requiert de nouvelles formes de gouvernance des marchés internationaux pour combler les lacunes dues à la juxtaposition d'un nombre croissant d'ordres juridiques internes. Pour toutes ces raisons, la séparation entre le droit, l'économie et la gestion est obsolète et ce centre pluridisciplinaire offre enfin la possibilité de dépasser les approches traditionnelles et d'intégrer ces disciplines ».

Frédéric Jenny, Professeur d'Economie,  
Conseiller en Service Extraordinaire à la Cour de cassation,  
Président du Comité de la concurrence de l'OCDE.

ESSEC

« Il est temps que le Droit et l'Economie se décroissent pour traiter utilement des sujets transversaux qu'affrontent au quotidien les agents économiques dans un monde globalisé et créer une dynamique de réflexion ouverte et transdisciplinaire».

Viviane de Beaufort, Professeur de  
Droit, Directeur du Cursus Droit,  
Chaire Jean Monnet, Expert auprès  
de l'Union Européenne.

CEDE

# POURQUOI UN CENTRE EUROPÉEN DE DROIT ET D'ÉCONOMIE ?

L'interaction entre les systèmes juridiques d'une part, et les performances des entreprises dans le cadre de leurs systèmes de régulation juridique d'autre part va croissante.

Si l'économie et le droit ont de tout temps coexisté, une approche intégrée des deux disciplines est une tendance d'avenir.

De nouvelles stratégies gagnantes se situent au carrefour des deux approches, là où le Centre Européen de Droit et d'Économie de l'ESSEC entend positionner ses enseignements et recherches, dans la tradition d'excellence de l'ESSEC.

Pour son colloque de lancement, le CEDE a choisi de traiter la question des Droits de la propriété intellectuelle et industrielle dans une économie globalisée.



## QU' EST-CE QUE LE CEDE ?

- ✓ **Un CENTRE de RECHERCHES**
- ✓ **Un Centre d'ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX**
- ✓ **Un Centre d'ECHANGES à HAUTE VALEUR AJOUTEE ENTRE ACADEMIQUES ET PRATICIENS**

**Le Centre Européen de Droit et d'Economie de l'ESSEC doit devenir un lieu d'échanges entre praticiens et universitaires, experts et chercheurs avec l'organisation de colloques, tables-rondes et séminaires..., la mise en place de réseaux.**

**Outre les publications classiques, les productions du Centre Européen de Droit et d'Economie de l'ESSEC ont vocation à être essayées lors de colloques et de séminaires qui auront la particularité de confronter l'état de la recherche et les besoins des praticiens.**

**Le Centre Européen de Droit et d'Economie de l'ESSEC développera des interactions et des partenariats avec différentes institutions, afin de produire une offre originale intégrant la dimension transversale économie-droit.**

# COLLOQUE DE LANCEMENT DU CENTRE EUROPÉEN DE DROIT ET D'ECONOMIE DE L'ESSEC :

*« Droit des PI dans une économie globalisée-quelques questions pertinentes »*

**29 octobre 2008**

**Salle de Conférences – Cabinet Orrick Rambaud Martel  
31, av. Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie  
Paris 16<sup>e</sup>**

**Partenaires du Colloque :**

- ▶ **Le CERESSEC et la Chaire Media Entertainment ESSEC (et ses mécènes Orange et la Société Générale),**
- ▶ **L'Association Française des Juristes d'Entreprise**
- ▶ **L'Agence du Patrimoine Immatériel de l'Etat,**
- ▶ **L'Association des Juristes Franco-britanniques**
- ▶ **L'ESSEC Media & Entertainment Executive Program**

# COLLOQUE DE LANCEMENT CEDE : DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ÉCONOMIE DE MARCHÉ DANS UN MONDE GLOBALISÉ

La question de la propriété intellectuelle débouche depuis toujours sur un dilemme entre deux objectifs également pertinents et parfois opposés : conforter la capacité d'innovation en protégeant les droits de PI et favoriser la diffusion de celle-ci en ouvrant à la concurrence.

La globalisation et l'essor considérable des nouvelles technologies donnent à ce dilemme une dimension nouvelle .... Comment garantir des droits de propriété intellectuelle alors que leur protection est défiée par le principe de gratuité attaché aux modèles économiques de l'ère numérique ?

Les insatisfactions ressenties dans le traitement de ces questions témoignent des limites tant des solutions nationales que des solutions multilatérales telles qu'elles existent notamment au niveau de l'OMC et de l'OMPI. Forme considérée la plus « achevée » de l'intégration régionale, l'Union Européenne peut elle fournir le régime de propriété intellectuelle qui soit un exemple adapté à l'ère de la globalisation et des nouvelles technologies ?

Cette interrogation illustre l'une des vocations du Centre Européen de Droit et d'Economie de l'ESSEC : réunir des spécialistes du monde académique et des praticiens pour éclairer les enjeux fondamentaux, à l'intersection du droit et de l'économie, et objectiver les contributions de l'approche européenne à la résolution des questions en suspens au niveau des Etats et des institutions internationales.

*A partir de 4 tables rondes interpellant sur :*

- ▶ *Les droits de propriété intellectuelle et l'efficacité (innovation)*
- ▶ *La protection juridique des DPI – approche comparative (brevets-contrefaçon)*
- ▶ *Les nouveaux modèles de financement des contenus protégés par la PI*
- ▶ *La valorisation des actifs immatériels – Petit exercice sur les marques*

*Le CEDE souhaite, fidèle à sa démarche transversale et pragmatique, apporter un éclairage aux entreprises confrontées au quotidien à ces questions et faciliter le débat.*



# LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DU CEDE



Agence du patrimoine immatériel de l'État

*Agence du Patrimoine Immatériel de l'Etat*



*Association Française des Juristes d'Entreprise*



*Association des Juristes franco-britanniques*



*Institut de Droit des affaires de l'Université Paris II-Assas*



*IHEJ-Blog Justice*

INSTITUT CDC  
POUR LA RECHERCHE

*Institut Recherche Caisse Dépôts et Consignations*

Comité Scientifique parrainé par Guy CANIVET, membre du Conseil Constitutionnel

**Des académiques:**

Louis VOGEL, Patrick REY, Eleanor M. FOX, Simon EVENETT, Bertrand du MARAIS

**Des praticiens :**

Isabelle LAUDIER, Claude RUBINOWICZ, Alain- Marc IRISSOU, Henri-Michel SIRAGA, Jean-David SICHEL, Béatrice de CASTELLANE, Stanley CHANEY ...



Centre Européen de Droit et d'Economie

© GROUPE ESSEC - CTD / EME 2112041030 / JANVIER 2005

Groupe ESSEC établissements privés d'enseignement supérieur, association loi 1901, accrédité AACSB international- EQUIS -affiliés à la chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val d'Oise - Yvelines.